

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE VERLINGHEM

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six, le jeudi deux juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt-quatre juin deux mil vingt-six, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Membres présents :

M. Thierry BONTE, Maire.

M. Benoît BOUREL – Mme Anne GOFFAUX – M. Philippe BUISINE – Mme Karine ROUSSEAU – M. Philippe CAENEN, Adjoints au Maire.

Mme Annie LESAGE – Mme Dominique QUINART – Mme Nathalie DE LASSUS SAINT-GENIES – M. Thierry DEKOKELAIRE – M. Marc DELALLEAU – Mme Virginie DELANNOY – M. Nicolas TACHET – M. Julien LUTUN – M. Romain CAILLET – Mme Hananne SAA – Mme Capucine MAYEUR – M. Simon LALAU – Mme Thaïs HUGBART, Conseillers municipaux.

Membres absents excusés : Mme Christiane MEURILLON (pouvoir à Mme Dominique QUINART) – M. Eric FORESTIER (pouvoir à M. Philippe CAENEN) – Mme Priscilla LE BLAN (pouvoir à M. Thierry BONTE) – M. Laurent FRANCOIS (pouvoir à M. Philippe BUISINE), Conseillers municipaux

Secrétaire de Séance : M. Julien LUTUN.

N° 2026-48 - Objet : Adoption du tarif des repas au restaurant municipal pour les participants à un stage de football organisé par l'association Verlinghem-Foot.

Rapporteur : M. Philippe CAENEN.

L'association Verlinghem-Foot a sollicité la commune pour permettre à ses jeunes adhérents de prendre leur déjeuner au restaurant municipal du 24 au 28 août 2026 dans le cadre d'un stage de football qu'elle organise. Il est proposé à l'Assemblée d'accueillir les stagiaires de l'association au restaurant municipal et de facturer les repas à l'association au tarif de 7,20 €/repas/jour.

Sur proposition de la Commission Enfance et Lien Intergénérationnel, de la Commission Animation et vie associative et de la Commission de Finances,

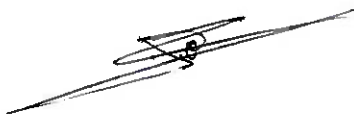
Où l'exposé,

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée, à l'unanimité,

- **Approuve l'accueil des participants au stage de football organisé par l'association Verlinghem-Foot du 24 au 28 août 2026 au restaurant municipal pour la pause déjeuner ;**
- **Décide de facturer les repas à l'association Verlinghem-Foot au tarif de 7,20 €/repas/jour ;**
- **Charge Monsieur le Maire de prendre toutes les dispositions pour le recouvrement des sommes dues par l'association ;**
- **Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.**

Le secrétaire de séance,
Julien LUTUN.



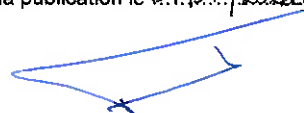
Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme.
Le Maire,
Thierry BONTE.



Certifié exécutoire par le Maire

compte tenu de la transmission en Préfecture le 06.07.2026

et de la publication le 07.07.2026 Le Maire, Thierry BONTE.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2026_48
Objet :	Adoption du tarif des repas au restaurant municipal pour les participants à un stage de football organisé par l'association Verlinghem-Foot.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-07-02 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.6 - Contributions budgétaires
Identifiant unique :	059-215906116-20260702-2026_48-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215906116-20260702-2026_48-DE-1-1_0.xml	text/xml	956 o
Document principal (Délibération) Nom original : del_2026_48.pdf Nom métier : 99_DE-059-215906116-20260702-2026_48-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	60.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 juillet 2026 à 15h19min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 juillet 2026 à 15h20min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 juillet 2026 à 15h21min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 juillet 2026 à 15h21min22s	Reçu par le MI le 2026-07-06